

2^{ème} tour des élections
des conseillers régionaux
à l'Ordre des Architectes
du 18 février
au 8 mars.

Invitation au débat en réunion-visio avec les candidats DpA

jeudi 11 février à 19h. via le lien de connexion ZOOM suivant :

<https://us02web.zoom.us/j/88393121589?pwd=Vm1nMjRCNEd4TUxTR1d5WUtaMFJNUT09>

ID de réunion : 883 9312 1589

Code secret : 338760



Vanessa
FERNANDEZ

DpA en Ile-de-France vous remercie pour avoir placé les candidats de notre liste en bonne position. Il nous faut poursuivre nos efforts pour le second tour pour que les architectes dans leurs diversités soient représentés au sein du conseil de l'ordre en Ile-De-France.



Jean-François
PARENT

Quelques jours avant le fin du premier tour, les candidats de la liste DpA ont débattus par visioconférence avec une trentaine de confères connectés.

La pluparts des sujets qui préoccupent notre profession ont été abordés tels que les honoraires, le rôle de l'ordre et des syndicats dans la défense de la profession, le seuil de recours à l'architecte, la cotisation, la place des femmes architectes ou la taille des agences d'architecture...



Gérard-Claude
MORFIN

La situation que vit notre profession est de plus en plus difficile, elle est sans cesse attaquée, « grignotée ». Cela s'est illustré dernièrement par l'amende de l'autorité de la concurrence. C'est à mettre en perspective avec la bataille perdue par l'Ordre des architectes allemands qui s'est battu au côté de l'Etat Fédéral pour conserver leur barème d'honoraire. Bien que perdue, on peut saluer l'Ordre des architectes allemand de s'être battu et on peut regretter qu'en France tout se passe à huit clos. Le monopole des architectes pour le permis de construire est également régulièrement menacé.



Annabelle
MUNSCH

Ces questions sont complexes et difficiles à résoudre facilement, la plupart des questions lors de la visioconférence portaient sur les marges de manœuvres de l'Ordre pour résorber cette crise. Personne n'a de solutions toutes prêtes, mais ce dont nous sommes certains c'est qu'il faudra se battre et la mobilisation de tous sera indispensable : ordre, syndicats et architectes.



Jacques
COURBON

Un des candidats de la liste a déclaré : « On doit bosser pour que la situation change de manière radicale, c'est une nécessité collective » ; une autre « Il faut se battre et se serrer les coudes pour défendre le rôle, les compétences et la rémunération des architectes ».

Vous pourrez lire l'ensemble de nos propositions mais ce qui nous différencie c'est notre volonté de maintenir le débat dans le cadre des élections et au-delà pour aider et renforcer à la mobilisation de l'ensemble des architectes.

« Nous avons besoin d'un ordre clair qui prenne sa place dans la mobilisation de la profession avec les syndicats et l'ensemble des architectes »



Marie
JOUVEAU

Pour cela au second tour, nous maintenons nos efforts et vous proposons de poursuivre le débat aux dates suivantes :

- **Jeudi 11 février à 19h via zoom :**
<https://us02web.zoom.us/j/88393121589?pwd=Vm1nMjRCNEd4TUxTR1d5WUtaMFJNUT09>
ID de réunion : 883 9312 1589 Code secret : 338760
- **Vendredi 5 mars à 19h**, nous vous communiquerons le lien en temps utile.



Marc
DE FOUCHET

DÈS LE 18 FÉVRIER, VOTEZ POUR TOUS LES CANDIDATS DE LA LISTE DPA